

# Lacunes de prévoyance chez les femmes: causes et solutions

Par Oliver Grob

**GUIDE FINANCIER** Lorsqu'une femme prend sa retraite aujourd'hui, elle touche en moyenne un tiers de moins qu'un homme pour les trois piliers. Dans la caisse de pension notamment, les différences sont souvent considérables. Les raisons à cela sont multiples. Il est donc d'autant plus important de consolider la prévoyance et de ne rien laisser passer.

Oliver Grob, expert en conseil financier avec brevet fédéral et diplômé en gestion commerciale ESGC, est partenaire chez Glauser+Partner Vorsorge AG à Berne. Glauser+Partner est le conseiller financier officiel de Formation Berne et conseille les membres en matière de prévoyance professionnelle, de fiscalité et de fortune. Plus d'informations: [www.glauserpartner.ch](http://www.glauserpartner.ch) (en allemand)

Une étude récente publiée par SwissLife sur le «gender pension gap» révèle l'inégalité qui règne entre les hommes et les femmes au niveau des rentes de vieillesse. Le travail à temps partiel, les salaires plus bas et les congés de maternité prolongés ne sont que quelques raisons faisant que les femmes perçoivent aujourd'hui en Suisse des rentes nettement inférieures à celles des hommes. La différence mesurée à l'heure actuelle résulte du passé social et ne dresse qu'un portrait ponctuel. Bien qu'il y ait de nos jours davantage de femmes sur le marché du travail et davantage d'hommes à temps partiel, ce fossé va vraisemblablement persister au cours des prochaines décennies.

**Il est judicieux de considérer les points suivants pour chacun des trois piliers:**

## AVS

Évitez les interruptions de cotisation. Il vaut la peine de vérifier s'il existe des lacunes, notamment durant les années d'études, les emplois de courte durée auprès de différents employeurs, les séjours à l'étranger et les indemnités journalières en cas d'accident ou de maladie. Pour ce faire,

vous pouvez faire une demande d'extrait de compte (extrait de CI) sur [www.ahv-iv.ch](http://www.ahv-iv.ch). L'extrait de compte vous signalera d'éventuelles lacunes. Dans les 30 jours suivant la remise de l'extrait de compte, vous pouvez demander une rectification à la caisse de compensation. Les cotisations manquantes peuvent être versées rétroactivement uniquement pour les cinq dernières années.

En Suisse, deux mariages sur cinq se soldent par un divorce. Lorsque les parents se partagent l'autorité parentale, il peut s'avérer judicieux de conclure juste après le divorce (auprès de l'office de l'état civil) un accord selon lequel les bonifications pour tâches éducatives seront attribuées à la partie économiquement la plus faible (souvent la femme) lors du calcul de la rente de vieillesse AVS.

## CACEB

Examinez les conséquences d'une occupation à temps partiel sur le long terme. L'assurance ne démarre qu'à partir d'un revenu annuel de 21 150 CHF. Pour le salaire assuré, la CACEB tient compte du degré d'occupation. Néanmoins, une réduction du taux d'occupation entraîne une baisse de la rente de vieillesse.

La CACEB offre un moyen de remédier à cette situation avec le plan d'épargne Plus, qui permet d'augmenter volontairement les cotisations régulières. À court terme, la retenue supplémentaire de 2% sur le salaire assuré est négligeable alors qu'à long terme, la caisse de pension s'en trouve améliorée. Dans la plupart des cas, notamment en cas d'interruption de l'activité professionnelle, il est possible d'effectuer des apports volontaires.

Pensez à transférer de nouveau la prestation de libre passage (avoir de vieillesse de la CACEB au moment de la sortie) dans la caisse de pension en cas d'interruption de l'activité professionnelle. Cela améliore à la fois la rémunération et les prestations de risque.

## Pilier 3a

Versez régulièrement vos cotisations au pilier 3a. Vous bénéficierez de déductions fiscales considérables. Cela vous permettra par ailleurs d'économiser une somme importante au fil des ans jusqu'à votre retraite. Chez les jeunes enseignants dont l'horizon de placement est encore long, les placements en titres sont une bonne option face aux taux d'intérêt peu élevés du compte 3a. L'offre en solutions de ce type est devenue plus intéressante, les frais ont baissé et la souscription peut se faire très facilement par le biais d'une application (Viac p. ex.).

La prise en compte de ces différents points vous aidera à maintenir votre niveau de vie habituel après votre départ à la retraite. 🌐



À noter: en votre qualité de membre, vous bénéficiez d'un rabais de 10% sur les honoraires de conseil de Glauser+Partner. Le premier entretien est gratuit et libre de tout engagement.



### Brochure du séminaire Glauser+Partner

La brochure du séminaire actualisée chaque année est disponible sur: [www.glauserpartner.ch/seminar](http://www.glauserpartner.ch/seminar)